

# AFDS

Association Française de Droit de la Santé

[www.afds.fr](http://www.afds.fr)

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du mardi 7 septembre 2021

En visioconférence

Membres présents : B. Apollis, M. Borgetto, M. Cormier, M. Deguegue, M. Dupont, J.-M de Forges, A. Leca, C. Maurain, I. Moine-Dupuis, M.L. Moquet-Anger, J. Moret-Bailly, R. Pellet, I. Poirot-Mazere, G. Rousset, J. Saison, D. Truchet.

Excusés : A. Laude, F. Vialla.

La séance est ouverte à 17h30.

Les points suivants ont été abordés :

### **I/ Attribution du prix de thèse J.-M Auby**

Après avoir brièvement rappelé les principes (deux rapporteurs par thèse, règle du dépôt lorsqu'un membre du jury était directeur de thèse d'un candidat), la présidente présente rapidement les 14 candidatures reçues et laisse la parole à chaque rapporteur.

A l'issue de la lecture des rapports et des débats, s'ensuit une discussion qui débouche sur un vote à l'unanimité.

Il est décidé que le prix leur sera remis à l'occasion de l'Assemblée générale de l'AFDS qui aura lieu le 19 octobre 2021 à l'issue du colloque qui se tiendra à Paris sur « L'hospitalisation privée ».

### **II/ Organisation des élections en vue du renouvellement de nos mandats.**

La question du renouvellement du Conseil d'administration doit se poser à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en octobre 2021.

A cette fin, il est demandé à l'ensemble des administrateurs actuels s'ils souhaitent candidater à un éventuel renouvellement. Une réponse positive est apportée par l'ensemble des membres présents ou représentés, sauf un membre.

L'élection du nouveau Conseil d'administration sera réalisée lors de la prochaine Assemblée générale qui se tiendra à l'occasion du prochain colloque organisé par l'association le 19 octobre 2021.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire général.

Marie-Laure MOQUET-ANGER

Guillaume ROUSSET